



Loi Climat et résilience
Carnet d'Information Logement (CIL) :
depuis le 1^{er} Janvier 2023, chaque promoteur
se doit de fournir une solution **CIL** à ses clients.



votre carnet d'information
logement digital **clés en main**

“
*La solution intégrale
dédiée aux promoteurs !*
”

Alexandre DUDOUET
Alexandre.dudouet@eemo.fr
06 20 02 09 75

www.eemo.fr



LA SOLUTION INTÉGRALE POUR VOTRE CARNET D'INFORMATION LOGEMENT (CIL), DÉDIÉ AUX PROMOTEURS !

La plateforme digitale EEMO va vous offrir bien plus qu'un simple CIL :
EEMO vous met à disposition un véritable Dossier Logement Digital !

NOTRE SOLUTION PERMET DE :

- mettre à disposition un CIL pour chaque logement
- intégrer automatiquement des informations complémentaires telles que des photos, les plans, les consommations énergétiques, etc.

AVANTAGES POUR LES PROMOTEURS :

- se mettre en conformité avec la loi climat et résilience
- se démarquer de la concurrence
- gagner en crédibilité et transparence
- offrir un service " premium " à son client qui lui permettra de valoriser son patrimoine

Conforme CIL :
Carnet d'Information
du Logement



CHACUN DE VOS CLIENTS-PROPRIÉTAIRES AURA ACCÈS À SON DOSSIER LOGEMENT DIGITAL INCLUANT LE CIL VIA NOTRE PLATEFORME EEMO.

Pour renforcer l'expérience client, chaque propriétaire
recevra un coffret à vos couleurs*.



Tarif : 195€ HT
par logement

* personnalisable à partir de 25 pièces